Ottawa, Canada K1A 0A2

2023FIN513410

Le 8 mars 2024

M. Stephen Swaffield Président du Conseil Corporation de développement des investissements du Canada 1240, rue Bay, bureau 302 Toronto (Ontario) M5R 2A7

M. Stephen Swaffield M<sup>me</sup> Elizabeth Wademan Fonds de croissance du Canada inc. 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7

Madame, Monsieur,

Je vous écris en tant que ministre responsable du Fonds de croissance du Canada (FCC), géré par Fonds de croissance du Canada inc. (FCC inc.), une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV).

Le FCC est un élément clé du plan économique du gouvernement. Qu'il s'agisse de la tarification du carbone, d'importants crédits d'impôt à l'investissement ou de programmes de subventions et de contributions, le gouvernement investit dans l'avenir économique du Canada. Grâce à sa gamme d'outils financiers et aux 15 milliards de dollars dont il dispose, le FCC est particulièrement bien placé pour aider à réduire les risques liés aux projets importants et à prendre les décisions d'investissement qui permettent de décarboner notre économie et, également, de créer de bonnes carrières pour les Canadiens.

J'ai le plaisir de vous présenter cet Énoncé des priorités et des responsabilités, conformément à la directive émise par le gouverneur en conseil à l'intention de FCC inc. le 2 décembre 2022 (C.P. 2022-1272). J'envoie également cet Énoncé des priorités et des responsabilités à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) et à sa filiale Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (le gestionnaire), ainsi qu'au ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, au ministre de Ressources naturelles Canada, au ministre d'Environnement et Changement climatique Canada et à la présidente du Conseil du Trésor, pour qu'ils en prennent connaissance.



Cette lettre décrit les attentes et les priorités stratégiques du gouvernement du Canada en ce qui concerne les activités du FCC et de FCC inc. tout en reconnaissant que le Fonds est un véhicule d'investissement public indépendant.

Entente de gestion d'actifs et énoncé des principes d'investissement

Le 31 mai 2023, je vous ai envoyé un Énoncé des priorités et des responsabilités provisoire. Celui-ci exprimait mon attente à l'égard du début des négociations d'une Entente de gestion d'actifs (EGA) devant être conclue entre FCC inc., la CDEV, Investissements PSP et le gestionnaire. J'ai également noté ma compréhension selon laquelle vous travailleriez avec Investissements PSP à l'élaboration d'un Énoncé des principes d'investissement (ÉPI) pour accompagner l'EGA. J'ai indiqué que je m'attendais à ce que vous me consultiez au sujet de cette entente et de l'ÉPI avant de mettre au point ces documents avec Investissements PSP.

Je comprends que vous avez achevé la négociation de l'EGA et de l'ÉPI. J'ai examiné ces documents, en consultation avec le Bureau du Conseil privé (BCP) et le Secrétariat du Conseil du Trésor, et j'approuve leur contenu, y compris les dispositions relatives aux modifications de l'ÉPI. Le BCP, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada ont été consultés au sujet de l'ÉPI afin de s'assurer que le FCC complète les autres outils et programmes stratégiques du gouvernement du Canada, tout en conservant son indépendance en matière de gestion des opérations et des investissements.

Vous pouvez maintenant exécuter l'EGA et mettre en place l'ÉPI. Une fois que ces deux éléments seront en place, j'attends de vous que vous m'envoyiez une copie finale des deux documents, que vous agissiez conformément à leurs modalités et que vous preniez toutes les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques du FCC.

## Gouvernance

Tant que FCC inc. demeure une filiale en propriété exclusive de la CDEV assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le conseil d'administration de FCC inc. (conseil de FCC inc.) sera nommé par le conseil de sa société mère, soit la CDEV. Je comprends que vous avez élaboré une proposition de liste initiale d'administrateurs pour le conseil de FCC inc., qui se composerait de quatre membres, dont trois représentants de la CDEV (y compris la présidente et cheffe de la direction de la CDEV), ainsi que d'un président du conseil indépendant. J'attends de vous que vous me consultiez, en tant que ministre des Finances, sur les nominations proposées au conseil de FCC inc. Compte tenu des services qui seront fournis à FCC inc. par le gestionnaire dans le cadre de l'EGA, je comprends que FCC inc. ne devrait avoir que peu ou pas d'employés qui relèvent de celle-ci (et que certains membres du personnel de la CDEV participeront aux activités de FCC inc. de temps en temps, au besoin).

Je m'attends à ce que le conseil d'administration de la CDEV fixe la rémunération des

administrateurs indépendants et du président du conseil de FCC inc. en tenant compte de la rémunération habituellement offerte par d'autres sociétés des secteurs public et privé, conformément aux dispositions du décret C.P. 2022-1269.

Le conseil de FCC inc. sera responsable, dans le cadre de ses droits en vertu de l'EGA et sous réserve des modalités de celle-ci, de superviser la conformité du gestionnaire à l'EGA et à l'ÉPI. Il surveillera également le rendement du portefeuille du FCC en fonction des critères de rendement établis conformément à l'EGA.

De plus, le conseil de FCC inc. devra rendre compte à la ministre des Finances et au gouvernement du Canada, au Parlement et aux Canadiens de la surveillance qu'il exerce sur le gestionnaire dans le cadre des paramètres de l'EGA. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec FCC inc. et le gestionnaire, ainsi qu'avec mes estimés collègues, le ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le ministre de Ressources naturelles Canada et le ministre d'Environnement et Changement climatique Canada, dans le cadre de la réunion annuelle et du processus de présentation de rapports décrits dans l'EGA.

## Mandat

Comme l'indique l'ÉPI, le mandat du FCC est de constituer un portefeuille qui catalysera d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens, positionnant ainsi les entreprises et les travailleurs canadiens à l'avant-plan de l'économie propre mondiale. L'objectif est de contribuer à la transformation et à la croissance de l'économie canadienne, à un rythme rapide et à grande échelle, sur la voie de la carboneutralité, et d'aider le Canada à atteindre d'importants objectifs nationaux en matière de politiques économiques et climatiques, tout en créant de bonnes carrières pour les Canadiens. En assurant la compétitivité stratégique du Canada, les décisions importantes du FCC feront du Canada un marché encore plus attrayant pour les investisseurs, et créeront des carrières et des possibilités pour les Canadiens au fil des générations à venir.

Je m'attends à ce que le gestionnaire propose un portefeuille aligné sur le plan économique du Canada. En particulier, je m'attends à voir, au cours des deux prochaines années, une avancée significative des transactions auprès de divers secteurs des technologies propres, comme ceux de l'hydrogène bleu et vert, des biocarburants et d'autres technologies fondamentales pour parvenir à rendre le réseau électrique carboneutre dans tout le pays, y compris la production d'électricité propre et réduite. En outre, je m'attends à ce que le portefeuille soutienne la décarbonation des plus grandes industries émettrices, notamment celles de l'acier et du ciment.

J'attends du gestionnaire qu'il fournisse les meilleurs efforts commercialement raisonnables pour faire progresser les transactions dans les secteurs prioritaires.

J'attends également du gestionnaire qu'il tienne compte des *secteurs d'intérêt* dans l'ÉPI (4.A. i-iii) par ordre de priorité décroissant, dans la mesure du possible et tout en restant raisonnable sur le plan commercial.

Dans les deux mois suivant la réception de cette lettre, j'attends du gestionnaire qu'il me

présente son plan pour intensifier les activités d'investissement et réaliser les priorités définies dans cette lettre et dans l'ÉPI.

J'attends du gestionnaire qu'il tienne compte du fait que le gouvernement souhaite travailler en étroite collaboration avec le FCC afin d'améliorer sa capacité à proposer des contrats carbone sur différence et des contrats d'achat de la production aux secteurs prioritaires, y compris en explorant la possibilité d'une garantie gouvernementale pour certains engagements, et des options supplémentaires pour accélérer l'établissement de contrats carbone sur différence à l'échelle du Canada.

Je m'attends à ce que le gestionnaire, en concevant ses cadres de contrats carbone sur différence et de contrats d'achats de la production, trouve un équilibre entre la garantie de mandats de négociation solides pour le FCC et l'accomplissement de son rôle important en tant que principale entité fédérale émettrice de contrats carbone sur différence.

Je m'attends à ce que le gestionnaire, sous réserve des obligations de confidentialité applicables, s'engage auprès des personnes qui gèrent les outils et les programmes complémentaires relevant de la politique de croissance propre du gouvernement du Canada, et communique avec elles. J'attends du gestionnaire qu'il s'acquitte de ces responsabilités tout en maintenant sa capacité à prendre des décisions en matière d'investissements en temps opportun et de manière indépendante.

J'attends du gestionnaire qu'il tienne compte judicieusement de tous les instruments financiers à sa disposition lorsqu'il négocie des investissements et qu'il structure des transactions, y compris les contrats carbone sur différence et d'autres formes d'assurance de prix. Le personnel du gestionnaire a développé une expertise unique autour de ces instruments, laquelle est précieuse pour le gouvernement du Canada. Je m'attends à ce que le gestionnaire continue à développer son expertise en matière de contrats carbone sur différence et d'assurance de prix du carbone, et à ce qu'il devienne un centre d'excellence en matière de contrats carbone sur différence en s'engageant auprès des acteurs du marché et en conseillant le gouvernement du Canada quant à l'utilisation et à la conception de ces contrats.

Je salue les efforts de PSP et du gestionnaire pour mettre en place une équipe de professionnels de l'investissement chevronnés de classe mondiale pour gérer les investissements du FCC axés sur la réalisation d'objectifs économiques et climatiques importants. Pour réaliser pleinement son objectif et ses fonctions, le FCC doit s'appuyer sur un éventail diversifié de talents et de perspectives provenant de l'ensemble du Canada, ainsi que sur les pratiques exemplaires internationales. Cela inclut un engagement continu en faveur de la diversité de l'effectif de l'organisation et des efforts pour favoriser l'inclusion d'un large éventail de voix et de points de vue dans la gouvernance et la prise de décisions. Ce faisant, le FCC devrait prendre en considération la diversité des genres, des langues, des cultures et des régions du Canada, y compris les perspectives uniques des peuples autochtones.

Je suis convaincue que le gestionnaire tirera parti de son talent, de sa créativité et de son expérience pour faire du FCC un fonds d'investissement public indépendant de premier plan au niveau mondial, qui offre une valeur ajoutée et des carrières aux Canadiens, et qui favorise une

croissance positive de l'économie du Canada au fil des générations à venir. Le Canada est chanceux de pouvoir compter sur vous.

Une fois de plus, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre soutien dans la mise en œuvre du programme ambitieux du gouvernement du Canada visant à réduire les émissions de carbone, à promouvoir la diversification de l'économie canadienne, à renforcer la résilience et la capacité de la chaîne d'approvisionnement du Canada et à continuer de créer de bonnes carrières pour les Canadiens.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée

Vice-première ministre et ministre des Finances

c. c. Deborah K. Orida, présidente et cheffe de la direction, Investissements PSP
Patrick Charbonneau, président et chef de la direction, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc.

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada

L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de Ressources naturelles Canada

L'honorable Steven Guilbeault, ministre d'Environnement et Changement climatique Canada

L'honorable Anita Anand, présidente du Conseil du Trésor